

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Adopté

N° CS320

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Hénanff, rapporteure

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« la sécurité des réseaux et des systèmes »,

les mots :

« les réseaux et les systèmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.